

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d' —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions qui visent à persuader le bon public qu'il aurait tort d'attendre, de Chéron ou d'un autre, le miracle financier qui consisterait à trouver de l'argent sans le demander aux contribuables.

Avec Henry Chéron, le Normand, on ne fera pas plus l'impossible qu'avec Germain-Martin, venu du Langue doc, ou qu'avec n'importe qui, fût-ce de la Lune. Il vaudrait mieux le dire franchement que de vouloir nous persuader que notre maladie sera guérie parce qu'on aura changé son nom !...

Nos lecteurs pourraient en témoigner, nous n'avons jamais pris au sérieux le bobard des économies, par qui nous devions être sauvés. Sans aucune prétention à la haute science financière, nous n'avons pas devant elle ce fétichisme des écouteurs d'oracles qui croient surtout ce qu'ils ne comprennent pas. Et quand elle nous affirme que le rond est carré, nous osions penser — non pas qu'elle se trompe car elle ne pourrait — mais tout simplement qu'elle se f... de nous !

Or, sans être une Eminence consacrée, il n'est pas défendu de comprendre ceci : nous avons un budget de 50 à 55 milliards (on fait ce qu'on peut !) sur lesquels la moitié environ (service de la dette publique et services des pensions ou indemnités de guerre) est incompressible, intouchable ! Le reste comporte toutes les dépenses productives de l'Etat, celles qui assurent la vie nationale : travaux publics, enseignement, assurances, assistance, hygiène, agriculture, etc... Et sur ces 20 ou 25 milliards on prétendrait trouver les 8, 10 ou 12 milliards (on ne sait plus au juste!) d'économies nécessaires à mettre de niveau nos dépenses avec nos recettes !...

Qu'on aille donc raconter ça à ce fameux Plumeau, perruquier des zouaves, que ses camarades envoient au magasin d'habillement pour chercher la trajectoire de la ligne de tir ou la clef du champ de manœuvres !

Non seulement on ne trouvera pas dans ce fond de budget ce qui n'y est pas, mais il faut faire attention que des réductions massives sur ces services seraient funestes. Elles détruiraient tout le système social. Et ce n'est pas en ralentissant la marche de la machine qu'on redonnera de la vitesse au train...

Donc, nous attendons la vérité. La vraie.

Par exemple, nous ne serons pas du tout surpris d'apprendre qu'une crise financière de cette ampleur, — résultat d'une crise mondiale sur laquelle nous n'avons aucun moyen d'action, — nous ne serons pas surpris d'apprendre qu'elle ne sera pas résolue dans l'espace de douze mois.

Et de cette simple et honnête constatation résultera la conséquence logique qu'on ne peut pas faire porter toute la charge de ce redressement à un seul budget. Alors, peut-être, sera-t-on sur la voie des solutions possibles et réalisables.

Et ce qui précède ne signifie pas du tout — oh ! mais non ! — que nous soyons partisans du gaspillage ou même adversaires d'une impitoyable suppression de toutes les dépenses reconnues actuellement superflues.

Au contraire, nous voulons qu'on s'efforce de réaliser ce qu'Edouard Herriot avait appelé d'un mot très expressif : la déflation budgétaire ! Très expressif, ce mot ! Mais qui a fait naître des illusions. Car on a attendu de cette opération beaucoup plus qu'elle ne peut donner. On s'est nourri de la chimère que la déflation suffirait à fournir les sommes énormes dont nous avons besoin.

Quand on aura pratiqué partout toutes les réductions praticables, on aura réalisé une opération comparable à celle d'une maîtresse de maison qui, pour équilibrer le budget du ménage, supprime un morceau de sucre dans le café du déjeuner matinal. Ces petites économies ne font jamais qu'un petit total. En regard à l'importance du déficit, elles sont insignifiantes.

Voilà ce qu'il faut bien mettre dans

l'esprit du public, si on ne veut pas lui monter le coup...

Alors ? Qu'est-ce qu'il faut faire ? Eh ! bien, le douzième provisoire que M. Henry Chéron vient de se faire accorder par la Chambre ne nous apporte à cet égard aucune lumière nouvelle. Il pare — provisoirement — aux difficultés budgétaires par une émission de Bons du Trésor. Cinq milliards, dont il n'a pas voulu diminuer un sou ! Voilà pour le moment !...

Mais sur ses projets définitifs, il s'est absolument refusé à donner la moindre indication. Il redoute, à juste titre, qu'on les discute trop longtemps à l'avance et il espère, au moment venu, enlever leur vote à l'assaut.

On ne sait donc pas en quoi ils consisteront exactement, ni même de quelle nature ils seront. Mais faut-il se mettre martel en tête ? M. Henry Chéron vient trop tard, après quelques milliers d'années qu'il y a des ministres des finances qui travaillent sur la peau des contribuables, pour avoir trouvé quelque chose de nouveau. Tout a été dit. Tout a été essayé et mis en œuvre. Inutile d'espérer que nous allons assister à nous ne savons quelle miraculeuse invention... Sous une forme ou sous une autre, ce gros Normand, qu'on dit si fin, reviendra ce qu'on a toujours fait avant lui et ce que ses successeurs continueront de faire après...

Panurge, cet inoubliable Panurge, connaissait je ne sais plus combien de manières de se procurer de l'argent, dont la plus honnête était « par manière de larcin ».

Un ministre des finances n'a qu'une manière, c'est de le prendre dans nos poches. Et vous pouvez être sûrs que c'est là où il viendra le chercher !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

La fille rusée... et sage

Il y a mille ans, un bon roi entra dans les appartements de sa fille, qui était, comme il se doit, belle comme le jour, et dit :

— Ma chère enfant, j'ai passé de nombreuses nuits sans sommeil à inventer un moyen d'éprouver tous les soupçons qui viennent demander la main. Et voici ce que j'ai trouvé : je vais faire construire une route qui s'appellera la route des tentations. Elle aura un kilomètre de long et présentera toutes les tentations possibles et imaginables que les vœux les plus réputés du royaume pourront imaginer. L'homme capable de parcourir cette route en vingt minutes deviendra ton mari.

— Merci bien, papa, répondit la princesse, qui était très bien élevée.

Et l'on construisit la route. Les parjurs les plus exquis l'empressèrent ; il y avait, des deux côtés, des tables de jeux, des orchestres nègres ou tziganes, et aussi des danseuses, dont la beauté n'avait d'égal que la complaisance pour les passants. Il y avait également des tables couvertes des mets les plus riches, des vins les plus rares. Et tous ceux qui voulaient concourir pour obtenir la main de la princesse devaient commencer par se soumettre à un jeûne absolu de deux jours.

A huit heures précises, le concurrençant pénétra sur la route des tentations ; à l'autre bout, le roi l'attendait, le chronométrateur en main, avec une musique militaire. Quand le candidat n'apparut pas à huit heures vingt, — comme c'était invariablement le cas, — et téléphona qu'il lui était impossible d'être là à l'heure fixée parce qu'il avait eu une course pressée à faire, la musique militaire joua une marche funèbre. Et l'on recommença le lendemain avec un autre concurrençant.

La route des tentations devint très vite extrêmement populaire. Il y avait déjà dix ans qu'elle durait, et personne, cependant, n'avait encore réussi à la parcourir dans le temps fixé. Et le roi, qui n'était plus de la première jeunesse, tomba un jour gravement malade.

Alors, il fit venir sa fille à son lit de mort et lui dit :

— Mon enfant, je t'ai fait tort. Je cherchais la perfection pour te la donner, mais j'avais oublié que la perfection n'existe pas en ce monde. Et, pendant que je la cherchais, toi, ma pauvre fleur, tu t'es fanée.

— Ma foi, aux lumières, dit modestement la princesse, je fais encore mon petit effet.

— Mais le roi, déjà agonisant, poursuivait :

— Et tandis que je cherchais en vain la perfection, la vie s'écoula sans plai-

Informations

Au Sénat

Le Sénat discute le rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire contre trois sénateurs : MM. Schrameck, Jourdain et Viellard. M. Renier donne lecture du rapport qui est hostile aux poursuivis.

M. René Renoult, ancien ministre de la justice demande la levée de l'immunité parlementaire. Par 122 voix contre 116, le Sénat repousse le levée de l'immunité.

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte les 3 premiers articles du projet de douzième provisoire.

M. Falcoz soutient un amendement tendant à n'autoriser aucune nomination de fonctionnaires tant que la réforme administrative n'aura pas été votée. M. Chéron promet de préparer un projet. Les articles 4 à 8 sont votés.

La Chambre vote le chapitre concernant le retrait des billets de 5, 10, 20 francs. La Chambre discute l'article 13 portant autorisation de l'émission de 5 millions de bons du Trésor. M. Flaudin combat cet article que soutient M. Chéron, ministre des finances. M. Marin soutient un amendement tendant à réduire de 5 à 2 milliards le chiffre d'émission. M. Chéron combat cet amendement et pose la question de confiance. L'amendement est repoussé par 349 voix contre 235.

Les divers articles du projet sont votés. L'ensemble est adopté par 554 voix contre 53.

L'emprunt autrichien

La commission des affaires étrangères de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. François-Albert.

Après avoir entendu un exposé de M. Pierre Cot, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, relatif au projet de loi accordant la garantie de l'Etat à l'emprunt autrichien, la commission a chargé M. Vieux de rédiger un rapport pour avis favorable au projet de loi.

Le canal des Deux-Mers

Le groupe du Canal des Deux-Mers, réuni au Sénat sous la présidence de M. Paul Feuga, a pris connaissance des études apportées au congrès qui s'est tenu à Toulouse les 9 et 10 juillet dernier.

Considérant les avantages incontestables qui résulteraient de cette nouvelle voie maritime, tant au point de vue du tonnage du trafic envisagé, des possibilités de navigation sur une grande partie du territoire méridional, de la solution définitive du problème des inondations, etc., le groupe a décidé de demander que le Parlement soit, dans l'avenir le plus proche, saisi d'un projet de loi qui lui permettra la réalisation de cette œuvre grandiose.

Emprunt de 20 milliards

M. Jacques Stern, député des Basses-Alpes, a déposé une proposition de loi tendant à l'émission d'un emprunt de 20 milliards de francs, à 3 1/2 0/0 ; ce titre serait exempt de tout impôt caducal et global sur le revenu ainsi que de tout impôt sur les successions.

La Grèce et les dettes

Un communiqué annonce qu'à la suite d'une démarche faite auprès de M. Stimson par le ministre de Grèce à Washington, le gouvernement américain a accepté de prolonger, pour une période de deux années, le moratoire accordé à la Grèce pour sa dette de guerre.

Ce nouveau moratoire prendra fin le 31 décembre 1934.

La question des dettes

M. Roosevelt a eu un entretien avec M. Norman Davis sur la question des dettes.

On précise que, durant leur entretien, M. Roosevelt et M. Norman Davis ont discuté de la question du désarmement de la conférence économique, des modifications à apporter au système douanier, de la stabilisation de la monnaie et de la réévaluation de l'argent.

M. Davis aurait déclaré : « Le désarmement est nécessaire pour restaurer la confiance parce que celle-ci signifie le crédit et le crédit est essentiel au commerce. »

Proposition d'un Yankee

Le professeur Mac Mahon, de l'Université de New-York, a émis l'idée que l'Europe envoie, pour acquitter ses dettes de guerre, aux Etats-Unis, ses œuvres d'art, dont beaucoup sont le fruit de conquêtes et de confiscations.

Le roi mourut sur le coup.

La lutte de Gandhi contre les parias

Gandhi, désireux de confondre les Hindous orthodoxes qui refusent aux « intouchables » l'accès des temples, a organisé un référendum en vue de savoir si le temple de Guruvayoor doit ou non être ouvert aux parias. Le référendum a eu lieu dans cette ville et dans un rayon de 15 kilomètres.

75 0/0 des votes émis sont en faveur de la thèse soutenue par le Mahatma. Il reste toutefois des difficultés légales à surmonter et le vice-roi doit au préalable sanctionner une loi qui stipulera que les « intouchables » ont le droit, comme les Hindous orthodoxes de se rendre dans les temples.

Gandhi menace de reprendre la grève de la faim si l'on ne tient pas compte du référendum qui vient d'avoir lieu.

EN PEU DE MOTS...

— M. Piquemal, ancien député communiste, est nommé sur sa demande, percepteur hors-classe.

— Une auto venant de Périgueux a heurté, près de Sarlat, l'arrière d'un camion garé en bordure de la route. Un des occupants de l'auto, M. Marchais a été tué sur le coup.

— Des nuées de sauterelles se sont abattues sur la vallée de Vermejo, dans l'Etat de Formosa (Angleterre). On signale qu'un des nuages de sauterelles atteignait une longueur d'environ 9 kilomètres.

— L'adjudant Lamour, de la 1^{re} compagnie de mitrailleurs du 106^e d'infanterie à Reims a été arrêté pour vol de lettres contenant des mandats adressés à ses soldats.

— Les fonctionnaires de station météorologique soviétique du cap Tchelioukine, à l'extrême nord Sibérien, ont découvert la hutte du capitaine Amundsen, à moitié enfouie dans la neige. Le journal d'Amundsen et le journal de M. Kassein ont été trouvés.

— Près de St-André de Cubzac, une auto pilotée par M. Bardeau, 57 ans, agent d'affaires à Bourg-sur-Gironde a été pris en écharpe, à un passage à niveau, par un train. M. Bardeau a été tué.

NOS ÉCHOS

Le pékin.

L'Académie française a révisé la définition du substantif pékin, « espèce d'étoffe de soie faite en Chine ou fabriquée en Europe, à l'imitation de celle de la Chine ».

Pékin fut ensuite synonyme d'ignorant, de sot, de lard et devint un sobriquet familier aux soldats entre eux.

Le maréchal Augereau l'ayant employé devant Talleyrand, celui-ci l'invita à lui en donner la signification.

— Nous autres, militaires, appelons pékin tout ce qui n'est pas militaire, répondit Augereau.

— Et nous, répliqua Talleyrand, nous appelons militaire, tout ce qui n'est pas « civil ».

Disons qu'il nous souvient que vers 1875, on portait des pantalons « Nankin » dont l'étoffe fine et soyeuse ressemblait étrangement à celle du pékin. Puisse ce modeste souvenir ne point rallumer la guerre civile en Chine ou obliger le Quai d'Orsay à des excuses diplomatiques ?

Allah n'est plus Allah.

Par décision du gouvernement turc, le mot Allah a été transformé en celui de « Tanri », qui est un vocable turc. Ainsi, à partir du prochain Ramadan, le Muezzin ne criera plus « Allah Akbar », mais « Tanri Ubudur ».

La direction des cultes a réuni un certain nombre de hafiz, avant de régler la question. Les hafiz sont des personnes qui, en théorie, savent par cœur tout le Coran, mais qui, en pratique, sont des hommes capables de le lire d'une voix mélodieuse. Ces hafiz ont été chargés d'enseigner aux muezzins les nouveaux textes en langue turque.

C'est une grave affaire qui vient d'être ainsi réglée : car, dans l'Islam, le service divin, extrêmement simple et dépouillé de toute musique, ne peut compter que sur la valeur émotionnelle des paroles prononcées par la voix humaine, et il semble bien que Tanri, aux sonorités moins amples, n'ait pas toute l'importance persuasive du mot Allah.

Mauvaise spéculation.

Il y a quelques années, mourait le descendant d'un marquis, célèbre par ses relations avec un philosophe du xviii^e siècle.

Il laissait les souvenirs de ce dernier à sa sœur, son unique héritière — une personne fort âgée et très malade.

L'Académie, désireuse de faire entrer dans ses collections les souvenirs du philosophe, proposa de les acheter à la vieille demoiselle qui accepta :

Comme elle était vieille et malade, l'Académie lui offrit une rente viagère de 25.000 francs. Excellente affaire, n'est-ce pas ? puisqu'on aurait pour 50.000

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

DES ÉTRENNES POUR NOS ENFANTS

Nous y sommes et il n'y a pas crise qui tienne devant l'impérieuse obligation de donner nos étrennes aux enfants. C'est bien, en effet, surtout le devoir des grands parents qui se procurent ainsi quelques heures d'at-tendrissement au déclin d'une année, guère clémente pour personne.

La joie des tout-petits et même des grands est une joie pour nous-mêmes : un peu de soleil dans la grisaille de notre hiver, le rappel d'un peu de chaleur dans le froid de notre vieillesse, comme un rayon d'espérance donnée dans la tristesse des jours qui fuient.

Mais qu'apporterons nous à nos enfants ? Plus que jamais ne devons-nous pas songer à pratiquer, en cette matière, l'utile dulci recommandé par les Anciens et commandé par la rigueur du temps.

A Paris, j'ai flâné doucement, à tout petits pas, devant les vitrines des grands magasins pour donner au livre d'étrennes un air avenant et joyeux qui, tout de suite, sollicitera la curiosité de notre progéniture et retiendra son attention. Je constate que c'est là un grand pas en avant.

Est-il suffisant ? Je n'oserais l'affirmer si je m'attardais à détailler le fond de cette littérature. Des écrivains de marque se sont donnés la peine d'écrire pour des enfants. Je ne gagerai pas qu'ils aient aussi bien réussi dans ce genre, nouveau pour eux, que dans celui qui leur est coutumier. En telle matière, le meilleur critique reste encore le premier intéressé, c'est-à-dire l'enfant. J'aurai l'occasion de mieux affirmer à ce sujet mon opinion. Je vais, pour l'heure, me borner à quelques titres glanés ici et là. Je marque chez Férenckzi une histoire de Jaboune illustrée par Pinchon : *Frimousset, Directeur des Grands magasins Améluode*. Jaboune est, en général, amusant ; il reste là dans sa note familière et cette note il la maintient encore dans *Amulette et Filaplupe* paru chez Berger-Levrault.

Hachette est toujours au premier plan de l'actualité : Son album sur les hauts faits de *Bonzo*, le chien philosophe aujourd'hui célèbre, autant auprès des enfants que des grandes personnes, sera vite plus que populaire. Et voici *Mickey boxeur*, *Félix chez les sauvages*, *Zig et Puce aux Indes*, *Bicot pêche à la ligne*, *Pitche*, de vieilles connaissances que le Cinéma a contribué à mettre en vedettes dans l'esprit des enfants petits et grands. De belles rééditions de *Un bon petit diable*, du *Capitaine courageux*, de *Rudyard Kipling*, de *Croc Blanc*, de *Jack London*, sont destinées à satisfaire les plus difficiles.

Serge BARRANX.

francs — à supposer que la demoiselle vécût encore deux ans — une collection qui valait peut-être 100.000 francs.

Or, cela se passait il y a quatorze ans, et la demoiselle vit encore.

Qui a fait la bonne affaire ?

Un bon conseil.

Dans un autre bar de Kurfürstendamm, Franz Molnar, un des auteurs dramatiques les plus joués dans les pays de l'Europe centrale, est assis seul à une table. Un seul couple danse, et encore n'est-il composé que d'un danseur professionnel et d'une fille.

Le garçon s'approche de la table de Molnar et lui dit :

— Dites-moi, M. Molnar, vous avez vu beaucoup d'endroits où l'on s'amuse. Vous n'auriez pas un tuyau à me donner, pour m'indiquer la façon dont je pourrais gagner davantage ici ?

— Mon ami, répond Molnar, un garçon à la hauteur met les bouteilles de vin et

de champagne devant la glace, afin que le client, ou à son défaut le garçon, les voie double.

Le dernier mot du cinéma.

Un savant belge, M. Goldschmidt, a imaginé une application nouvelle du cinéma : la reproduction sur films — au centième, au millième, si l'on veut — des textes manuscrits, imprimés, incunables.

On peut ainsi obtenir sous un volume extraordinairement réduit, toute une bibliothèque.

Puis, par le déroulement des films, on projette sur l'écran les images, à l'échelle que l'on veut.

Le procédé est précieux, pour le déchiffrement de certains manuscrits, par exemple, très difficiles à lire même à la loupe.

Il ne l'est pas moins pour la copie rapide de tous documents.

Le LISEUR.

Chronique du Lot

1933

La scène se passe au 63 de la rue Monge, le samedi 10 décembre...

— Bonjour, Madame Curie! Le *Journal du Lot* serait curieux de savoir si vos pronostics seraient aussi pessimistes pour 1933 que pour la dernière? Et tout d'abord, au nom de ce journal, je vous félicite, si faire se peut, pour la justesse de vos prévisions qui se sont finalement réalisées, en ce qui concerne le Président de la République spécialement. Et, si j'en crois l'article paru dans la revue « Psychica » au sujet du Président actuel, cette place ne va pas devenir un sinécure de tout repos... Ce qui me tranquillise, c'est que je n'occuperai jamais ce poste... Mais je vous serais très obligé de me faire part de vos prévisions pour notre pays et ses dirigeants, car nous traversons une crise qui autorise toutes les appréhensions. Serez-vous, cette fois, consolante et optimiste? Vos grands yeux noirs ont-ils vu, dans les hiéroglyphes du Destin un arc-en-ciel d'Espérance?

— Je vous prie, Monsieur, puisque depuis 1923 le *Journal du Lot* me fait confiance, et au moment où la funèbre 1932 termine son triste périple, soulever pour vous et pour vos lecteurs le voile du Destin. Mais je crains bien, hélas! que l'avenir ne soit encore noir, bien noir...

« Ses yeux ténébreux s'obscurissent encore, une ombre passe sur tous ses traits qui se contractent, et d'une voix profonde, la Pythonisse dit: — 1933! tu nous réserves-tu? Tu l'avances, marquée par les chiffres 16 et 7, sous l'influence de Saturne et du Soleil. Ces influences promettent pour la France, dans les 6 premiers mois beaucoup de luttés; des révoltes surgiront de partout; des dissensions politiques amèneront des ruines, 16 montre le renversement de 2 hommes, dont un très puissant, couronné ou ayant une situation identique; l'autre moins haut placé, mais touchant de très près au premier. Jamais année n'aura été aussi terrible! Et pourtant le chiffre 7 nous promet la victoire. La France sortira du gouffre où le chiffre 16 essaiera de la précipiter. Qu'on ne se leurre pas, jamais notre pays n'aura été si près de sombrer. Le travail et l'intelligence conjugués peuvent seuls nous faire triompher. »

« Dans les premiers mois de l'année, la constellation du Capricorne ne nous ménagera ni les luttés, ni les catastrophes, mais je vois la France tenir, 1933 se trouvant placée dans le cycle de Mercure. L'Intelligence triomphera de la matière. Le commerce et l'industrie reprendront, je l'affirme. Les intellectuels et les savants travailleront utilement à la prospérité de notre pays. Mais je vois des vols, des vols, des catastrophes... Des fortunes s'écroulent... il y a des morts... Je vois des foules désaxées; des esprits déséquilibrés, des masses dans un délire de folie; la misère partout... C'est triste, triste! Et on prétend résoudre la crise par de beaux discours... Temps perdu. »

« L'homme qui tient actuellement entre ses mains la destinée de la France ne peut la sauver. Il est influencé par Vénus, Lune et Saturne. Trop d'imagination et pas assez de sens pratique. Et Saturne l'accable de sa fatalité. Il fera l'impossible, ou du moins croira le faire, mais bien involontairement, il nous nuira. Trop de concessions... Se croyant le maître et sûr de lui, il marchera à sa perte et à la nôtre. Des questions d'ordre intime pèseront dans la balance de ses décisions; il se croira lui-même. Ses plans ne sont pas en harmonie avec celles de la France, et ce n'est pas lui qui peut nous sauver. Avant de céder la place, si on lui en donne le temps, il signera deux papiers, dont l'un sera terrible de conséquences pour l'avenir. Mais alors le peuple se lèvera et réclamera justice et sa vie même sera en danger. D'ailleurs, un danger imprévu plane sur sa tête, mais il y échappera. Il ne faut pas l'accabler, il est loyal, il tentera l'impossible, mais la tâche est au-dessus de ses forces. Il vibre 8, 12 et 20. On sera injuste vis à vis de lui, il ne peut rien, il est paralysé. Qu'il soit prudent, mais qu'il se hâte, son temps est limité, qu'il tranche habilement les questions qui le tourmentent, ou il risque d'en être éterné. »

« La France, sera équilibrée par un homme aux cheveux blancs ou très blonds. C'est un intellectuel, un travailleur. Il surgira à un moment critique, au moment où des rumeurs inquiétantes se feront entendre, non au delà du Rhin, mais au delà des Alpes. La France, après une période de révolte, sera dirigée par une femme, relèvera la tête. Paris fera entendre des cris de vengeance. J'ai peur de voir couler le sang dans ses rues... Avant l'éclaircie, il y aura des ténèbres très épaisses. La France donnera trop d'argent... On fera trop de concessions... Les caisses publiques seront vides... Et pourtant, ce n'est pas la ruine. Mais 1933 me fait mal! Je vois des divisions intestines; j'ai peur des colères du peuple. Que de sang versé mal à propos! On se battra, et pourtant ce n'est pas la guerre! Je vois des combats dans Paris. Que la police veille, on complote. Je vois des rassemblements aux portes, mais la lutte a lieu dans le Centre... Les ventres creux hurleront, mais ils seront vaincus. Le travail, seul, je ne saurais trop le répéter, peut sauver la France. La tristesse et la mélancolie s'étendront jusque dans les campagnes où les gens n'auront pas le cœur à l'ouvrage, et où les bras manquent... »

« Le début de l'année sera froid, mais pas trop humide; une grande partie de l'année sera sèche et très chaude! Et je vois alors le soleil de l'Espérance faire la même ascension que celui du Zénith, sortir radieux de ce sombre orage, et la France, avant la fin de 1933, dégagée de ces luttés, meurtrie, mais vaillante, donnant encore au monde angossé l'exemple de l'énergie et du courage. Et les autres pays ne seront pas épargnés. »

« L'Amérique, pourtant, triomphera de ses difficultés matérielles; l'Allema-

Mouvement administratif

Dans le mouvement administratif qui vient de paraître nous relevons avec plaisir que M. Cassagneau, préfet des Landes, est nommé préfet du Tarn. Nous adressons nos félicitations à M. Cassagneau qui a été pendant quelques années, secrétaire général du Lot.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir l'inscription au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel de notre compatriote M. Charles Issaly, chef de bataillon au Parc de Lyon, dont les parents habitent Labastide-Murat. Nos félicitations.

Intendance

M. Dechaens, intendant militaire de 2^e classe à la 17^e région est souscrit au tableau d'avancement pour le grade d'intendant de 1^{re} classe.

M. Touzla, intendant de 3^e classe à la 17^e région, est inscrit pour la 2^e classe.

Service de santé

M. Meydiu, médecin-capitaine au 16^e tirailleurs sénégalais est inscrit au tableau pour le grade de médecin commandant.

Administration

M. Fontès, capitaine d'administration à la 17^e région, est inscrit pour le grade de commandant.

M. Baron, lieutenant d'administration à la 17^e région, est inscrit pour le grade de capitaine.

Tableau d'avancement

M. Violette, lieutenant au 16^e tirailleurs sénégalais est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

Gendarmerie

MM. Guillin et Arquis, Lieutenants à la 17^e légion sont inscrits au tableau pour le grade de capitaine.

Compatriote

Notre compatriote, M. Georges Guillaume, de Martel, a brillamment soutenu, devant la Faculté de médecine de Bordeaux, sa thèse de docteur.

Huissier

M. Larnaudie est nommé huissier près le tribunal de Pigeac, en remplacement de M. Cavaille.

Les services postaux pendant la période du renouvellement de l'année

Le ministère des P. T. T. communique:

« Les samedi 31 décembre 1932 et dimanche 1^{er} janvier 1933, les services chargés de l'acheminement des correspondances fonctionneront dans les mêmes conditions que les jours ouvrables avec des moyens d'action renforcés. »

« Les guichets des bureaux de poste seront ouverts à toutes les opérations durant la matinée de dimanche 1^{er} janvier, soit de 8 heures à midi, soit de 8 heures à 11 heures, selon l'importance des bureaux. »

« La distribution postale sera assurée ce jour-là dans les mêmes conditions que les jours de semaine. »

Syndicat des Trufficulteurs

Le 3 janvier jour de foire à Cahors aura lieu à 14 heures, Maison de l'Agriculture, la 2^e réunion de la saison. Ordre du jour: 1^o appel au président; 2^o préparation de la réunion de Martel; 3^o questions diverses.

Retrait de pourvoi

Camille Tournié, condamnée à deux ans de prison pour infanticides par la Cour d'assises du Lot, avait signé son pourvoi en cassation. Après réflexion, elle l'a retiré.

EDEN

Semaine de grand gala sans augmentation du prix des places. DU JEUDI 29 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 1^{er} JANVIER. JEUDI ET DIMANCHE (matinée à 15 h.)

LILIAN HARVEY

ET HENRI GARAT

DANS LA FILLE ET LE GARÇON

LA SEMAINE PROCHAINE

MADELEINE RENAUD

de la Comédie Française

l'incomparable interprète de « Jean de la Lune », dans la comédie sentimentale

La couturière de Lunéville

La location pour ce film est ouverte. Rétenez vos places. Bureau de location de 11 h. à midi, de 16 h. à 19 heures. Téléphone 311.

« Elle se croyait redevenue la fièvre et orgueilleuse, et toute puissante. Allemaigne voudra s'imposer. Mais elle déchantera cruellement avant la fin de l'année. Plus que chez nous, la division l'éprouvera. Mal protégée astralement, elle ne doit rien attendre de bon de 1933; cette année est pour le monde une punition que nous subirons du fait de l'empereur de ceux en qui nous avons eu trop de confiance. L'Italie? Point noir!... donnera du tourment à toute l'Europe et sera isolément arrêtée ses rododromatées... »

« Voilà, Monsieur. Je crois que j'ai été prolifère. Et comme je voudrais me tromper, surtout en ce qui concerne notre beau pays... »

— Merci, Madame, espérons que nous ne seront pas lapidés, vous comme prophète de malheurs et moi comme complice. Les bons souhaits du *Journal du Lot* et à l'année prochaine.

Jean de LARMIÈRE.

L'Arbre de Noël à Montfaucon

La Fête de l'Arbre de Noël du sanatorium des P. T. T., a revêtu cette année un caractère plus important que les années précédentes, en raison du nombre plus grand de pensionnaires qui s'élève à ce jour à l'effectif complet de 215, nombre de lits occupés, encore jamais atteint; ce qui démontre bien l'effort considérable fait par les administrateurs de cette noble Maison de santé, et le dévouement inlassable apporté par ceux qui s'occupent directement de son fonctionnement.

Le nouveau Directeur, M. le Docteur Polack dans un très bref délai conquis la confiance et la sympathie de tous; tant il a apporté de science dans la partie médicale, aidé par deux dévoués collaborateurs et médecins adjoints, MM. les docteurs Zwiobel et Chappet, et dans la partie administrative par le dévoué et distingué Receveur Économique, M. E. Vattier, qui, depuis 3 années a su maintenir la bonne harmonie parmi tout le personnel, qui trouve près de lui la plus bienveillante sollicitude, et a, en donnant satisfaction, obtenu une gestion à l'abri de toute critique.

Pour allumer les feux de cette splendide fête du 25 décembre, Mesdames les pensionnaires ont offert une soirée récréative particulièrement réussie, dont aucun terme élogieux ne suffirait à exprimer l'admiration de tous les spectateurs, à laquelle assistaient M. Mathieu, Président de l'Œuvre des Postiers, M. G. Sylvère, Trésorier général et M. Pierson, architecte qui ont bien voulu faire le déplacement de Paris accompagnés de MMes G. Sylvère et Pierson. Assistaient également à cette heureuse manifestation M. J. Albarel, maire de Montfaucon et la très dévouée Mme Bonnet, receveuse de Montfaucon qui a eu la plus affectueuse pensée envers ses infortunées collègues en offrant le plus joli et le plus significatif lot de la tombola. Parmi l'assistance nous avons eu, la satisfaction de constater que les fournisseurs de l'établissement étaient venus en grand nombre. Nous les prions de trouver ici l'expression de nos remerciements et de notre plus vive gratitude pour leurs dons généreux, envers nos chères malades qui ont su apprécier leurs nombreux lots. Nous remercions également M. Jaeger, le réputé dentiste de Gramat qui était du nombre des invités.

Dans un élan aussi sincère que spontané le personnel en entier a voulu manifester ses sentiments à l'égard des administrateurs et des fonctionnaires supérieurs, et a désigné une d'entre elles pour adresser à leurs chefs le délicieux compliment ci-dessous: « Monsieur le Président, Monsieur le Trésorier général, Monsieur le Directeur, Monsieur l'Économique; »

« Nous avons l'honneur de vous remercier d'avoir daigné accepter notre invitation et de nos sommes profondément touchés. »

« Profitant de la circonstance qui s'offre à nous, nous avons tenu à vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président et à vous présenter nos meilleurs vœux pour le rétablissement complet de Mme Mathieu, que nous savons retenue à Paris pour raison de santé, ce qui nous prive de la joie de son honore respectueux attachement, veuillez accepter cette gerbe de fleurs, que nous avons destinée à Mme Mathieu et que nous vous prions de lui remettre. »

« Pour vous M. le Trésorier général, ainsi que pour Mme Sylvère qui nous a procuré la joie de sa visite, nous formons les mêmes vœux, et nous prions de croire à notre reconnaissance. Veuillez accepter, Madame Sylvère, ces modestes fleurs qui sont le symbole de notre gratitude. »

« Nous vous remercions, Madame et Monsieur Pierson d'avoir répondu à notre désir et vous assurons de nos sentiments très respectueux. »

« A vous, Monsieur le Directeur, ainsi que pour votre chère famille nous vous souhaitons tout ce que vous pouvez désirer et nous prions de croire à notre bonne santé pour la réussite de la lourde tâche que vous avez à assumer. Permettez-nous, Madame Polack de vous offrir ces quelques fleurs, qui seront la première marque de notre déférent attachement. »

« Dans toutes ces marques de respect, nous ne voulons pas vous oublier, Monsieur l'Économique. Nous savons que par votre autorité toute paternelle, vous agissez pour le bien de nous tous en essayant de préserver les intérêts de notre établissement. Nous tenons à vous marquer notre reconnaissance et vous prions de croire à nos meilleurs sentiments... »

M. le Président, visiblement ému et touché de cette marque de reconnaissance à en quelques phrases remercié tout le personnel, et leur a fait sentir son attachement à eux. Il leur a affirmé sa gratitude de l'avoir aidé dans... sa tâche, leur promettant son appui moral et matériel. Puis dans un discours sobre mais rempli de sincérité M. Sylvère a renouvelé tous les desirs de bien-être qui l'animent à l'égard de tous ses collaborateurs qui de près ou de loin contribuent à la bonne marche de l'œuvre dont il a la lourde charge de gérer. Un vin d'honneur a été offert ensuite qui a permis à tous, de formuler les meilleurs souhaits de prompt et complète guérison pour Mme Mathieu, qui, quoiqu'atteinte d'une grave maladie n'a pas reculé devant le sacrifice de se séparer de M. Mathieu, pour le laisser venir rehausser la fête de son honore présente.

Un menu spécial particulièrement choisi et varié, a été servi aux malades et invités, qui ont pu apprécier l'art gastronomique du réputé chef de cuisine M. A. Renaud ancien chef des plus grands transatlantiques et du Chapon s'a s'attacher.

À l'issue d'un banquet où les administrateurs avaient invité M. le Maire de Montfaucon et les fonctionnaires supé-

CAHORS

Pour le Cinquantième de Gambetta

Le samedi, 31 décembre, la Ville de Cahors, dans une pieuse pensée de recueillir commémorera le Cinquantième de la mort de Gambetta, le plus illustre de ses enfants.

À 10 heures, un cortège se formera sur le parvis de l'Hôtel de Ville, pour passer dans la rue du Président-Wilson, devant la maison natale du grand tribun, et se rendre, par les Allées Fénélon, au monument où seront déposées palmes et couronnes.

M. de Monzie, Ministre de l'Éducation Nationale, maire de Cahors, prononcera un discours.

Le cortège se rendra ensuite sur le Place du Marché où aura lieu la dislocation devant le « Bazar Généo ». À 11 heures à l'Hôtel de Ville, ouverture du Musée Gambetta où seront exposées les fresques du Maître Henri Martin. Le Musée restera ouvert le samedi 31 décembre et le dimanche 1^{er} janvier 1933, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. — [Communiqué].

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de la Ville de Cahors, se réunira vendredi 30 décembre courant, à 20 h. 45, dans le lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du jour: Remerciements; Demandes d'allocations militaires; Autorisations spéciales (lycée de jeunes filles); Autorisation de traiter par voie d'économie (Ville et Lycée de Filles); Approbation des vœux verbaux pour 1933; Affaires diverses; Rapports des Commissions; Budget primitif de la ville pour 1933; Budget primitif de l'Hôpital-Hospice, du Bureau de Bienfaisance; Assistances diverses.

P.O.

Nous apprenons avec plaisir que M. Auréac, chef de gare à Cahors, est promu à la 1^{re} classe et nommé à Angers. Le départ de M. Auréac sera vivement regretté par le personnel de la gare de Cahors et par les nombreux amis qu'il comptait en ville.

Toutefois, nous tenons à dresser au sympathique M. Auréac nos bien vives et sincères félicitations pour l'avancement mérité qu'il vient de recevoir.

M. Barreau, chef de gare à Ussel, est nommé à Cahors.

Nous adressons à M. Barreau nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Tribunal des pensions

M. le docteur Besse est nommé pour l'année 1933 président du tribunal des pensions de Cahors. MM. les docteurs Ségala et Delpont sont nommés membres suppléants.

TAPIS

Du 25 décembre au 25 janvier 1933. La Maison BOUZERAND et BERNES à Cahors, met en vente une série de jolis tapis, toutes tailles et descentes de lit, avec un

Rabais de 15 %

Les magasins resteront ouverts aux visiteurs les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier.

Entrée libre

Une bonne leçon. Ces jours derniers, M. Raymond Rives, 59 ans, secrétaire de la mairie de Bouziès-Bas, se dirigeait en automobile vers Saint-Géry. Il trouva un camion automobile qui, malgré de nombreux avertissements, ne voulut pas le laisser passer.

Arrivé à une bifurcation, M. Rives en profita pour doubler et s'arrêta à la gendarmerie de Saint-Géry pour porter plainte. Les gendarmes attendirent le propriétaire de ce véhicule. C'est un nommé Jean Poire, 27 ans, chauffeur. Ils lui dressèrent procès-verbal.

PALAIS des FÊTES

SEM. DE GRAND GALA. JEUDI 29. — SAMEDI 31. DIMANCHE 1^{er} JANVIER. (Matinée et soirée) PREMIÈRE PARTIE

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes. PATHÉ JOURNAL, sonore et parlant. Barbenzinque dans « Ça colle », Des-sin animé sonore. DEUXIÈME PARTIE

L'œuvre célèbre de Pierre Wolf et Henri Duvernois, mise à l'écran par Léonce Perret

APRES L'AMOUR

Grand film parlant français

Gaby MORLAY, Victor FRANÇON, Jacques VARENNE, Tania FEDOR. Charme, émotion, fantaisie... Toute la presse a salué le grand succès de

APRES L'AMOUR

Location gratuite. Prix des places sans augmentation.

rriers et chefs de service, un discours fut prononcé par le président de l'Œuvre des Postiers. Il rappela combien il était heureux, pour lui, et pour tous ses camarades de constater l'ascension sans cesse continuée de leur Sanatorium, et profita de cette causerie pour adresser ses louanges au Docteur Polack, nouvellement promu Directeur et l'assurer de sa confiance, qu'il était nécessaire pour l'accomplissement de sa tâche ardue. Puis, M. Sylvère dans une allocution empreinte de bienveillance a confirmé les aimables paroles du Président en y ajoutant sa joie de constater la bonne collaboration qui règne, parmi ceux qui, peints et grands font marcher l'établissement d'une manière rationnelle.

Nous nous plaisions à reconnaître que nous avons enfin un établissement qui fait l'éloge des Mutualistes des P. T. T. Et adressons nos plus vives et plus respectueuses félicitations à tous les administrateurs et particulièrement au Président M. Mathieu qui est l'âme et l'artisan de cette conclusion.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Nous rappelons aux anciennes élèves et à leurs invités que la sauterie est toujours fixée au samedi 31 décembre, à 21 heures. Elle aura lieu dans les salons de l'Hôtel Terminus. Le Bureau.

Saint-Hubert Club Quercynois

Nous la présidence de M. Paubert, la société de chasse de Cahors a tenu samedi 10 décembre courant son assemblée générale.

La situation budgétaire présentée par M. Delfort, trésorier a été approuvée à l'unanimité. Un reliquat de 2.320 fr. doit servir en partie au repeuplement de nos coteaux.

Les adhérents apprirent avec plaisir que le conseil municipal de notre ville avait voté une subvention de 200 fr. au profit de la St-Hubert-Club Quercynois.

Au cours de cette réunion le vœu suivant fut émis et adressé à la Fédération départementale:

1^o Fermeture de la chasse en janvier et par conséquent suppression de toute chasse sous bois et le long des cours d'eau.

2^o Répression plus efficace de divagation des chiens après la fermeture.

3^o Protection du lapin en le déclarant animal non nuisible.

M. Lafon, Président de la Fédération départementale prit ensuite la parole et rendit compte des avantages déjà obtenus par cet organisme (fermeture anticipée de la chasse de la perdrix, proposition au comité national de la chasse pour l'acquisition à meilleur compte de gibier de repeuplement, subvention obtenue du Conseil général pour la destruction des animaux nuisibles, etc.).

Prochaine séance en janvier 1933. Le Président: FAUBERT.

FAITES VOTRE CHOIX de CADEAUX chez ALEX

rue Maréchal-Foch

Voyez pour Monsieur

Nos articles chermisier d'un prix imbattable.

et pour Madame

Nos indémodables sont inédits et à des prix surprénant de bon marché.

De plus, à partir de 50 fr. d'achats nous offrons un sac de bonbons chocolatés.

En déplaçant un rail

M. Reyner, ouvrier à la Cie du P.-O., en voulant déplacer un coupon de rail, a ressenti une forte douleur dans les reins.

10 jours d'incapacité de travail.

Chute dans l'escalier

Mme Courdès, femme de ménage chez M. Villes-Chadourne, a glissé et est tombée dans les escaliers.

L'accident a été assez grave, car Mme Courdès a été transportée à l'hôpital.

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mme Courdès.

Une facture... désagréable

M. Joseph Lafaysse, 41 ans, boulanger à Gourdon, recevait, il y a peu de temps, la visite de deux voyageurs de commerce qui se disaient représentants des lampes électriques. Il passa commande de 4 lampes 120 volts spéciales pour four, de 4 fr. 50 pièce, et de 2 lampes 120 volts avec réflecteur, pour le magasin, au prix de 2 fr. 50 pièce. Le montant de la commande s'élevait à la somme de 23 fr.

Les deux représentants prétendirent avoir reçu une commande de la part de M. Delpêche, boulanger dans la même ville. Un bon de commande régulier fut signé; mais ces jours derniers, M. Desdrou-Antoine, correspondant des chemins de fer à Gourdon, présent à M. Lafaysse un colis contenant remboursement de 278 francs. Ce dernier s'empressa de le refuser et fit le nécessaire pour débrouiller cette affaire qui paraît assez embrouillée: une facture de 278 francs pour 23 francs de marchandises! Il y a certainement erreur!!!

UN GRAND PAS DANS LE DOMAINE DE LA BEAUTE

On nous confirme que Marceline SEBALT, l'éminente spécialiste de l'hygiène du visage, créatrice de PHEBEL, aliment complet pour l'épiderme, a confié la vente de ses produits de beauté à une toute première maison de la place.

Nous apprenons en même temps qu'une démonstration de sa méthode aura lieu chez son Concessionnaire:

Monsieur POPOVITCH, Parfumeur, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS, Tél. 170.

du 20 décembre au 30 décembre

L'examen de l'épiderme et les conseils seront donnés à titre absolument gratuit pendant la durée de la démonstration. Cette nouvelle méthode, nous le savons, toutes les élégantes de notre ville, qui rehausseront de leur présence l'éclat de cette manifestation de beauté.

Pour les sinistrés de l'usine Meyrat

M. Roussy (conserves), à Cahors 25 francs.

Paix de feu rouge

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de son camion, contravention a été dressée à M. Sallels, marchand de vins à Laurettes.

Défaut d'éclairage

Pour avoir oublié d'allumer la lanterne de leur bicyclette, procès-verbal a été dressé contre les nommés Mouly, domestique à Floresses et Mossac, cultivateur à Bétaillé.

POUR LES CHOMEURS

Voici la cinquième liste des sommes versées à la Mairie pour la caisse de chômage:

Compagnie du Bourbonnais, 300 fr.; M. Michol, Directeur de l'usine à Cahors, 100 fr.; Personnel de la Compagnie du Bourbonnais, 495 fr.; M. Crabot, Conseiller à la Cour des Comptes, 100 fr.; M. Dreuilhe, négociant à Cahors, 100 fr.; Liste de M. Dreuilhe, négociant, 65 fr.; M. Souillet, Hôtel des Ambassadeurs, 50 fr.; Liste de M. Souillet, Hôtel des Ambassadeurs, 68 fr.; M. Grangé, homme de lettres, 50 fr.; M. Lacour, Hôtel de l'Europe, 50 fr.; Liste de M. Lacour, Hôtel de l'Europe, 40 fr.; L'Amicale du Tarn-et-Garonne, 62 fr. 75; Mme Andrieu « à l'hortensia », rue Clemenceau, 20 fr. — Total: 1.500 fr. 75.

Fédération des A. C. N. P.

Section de Cahors. — Le Bureau fédéral invite tous les A. C. N. P. à assister au cortège organisé par la municipalité le samedi 31 décembre à 10 heures, en l'honneur du cinquantième de la mort de Gambetta, le plus illustre des enfants de Cahors.

Il est du devoir de tous les A. C. N. P. d'assister à cette manifestation.

Réunion sur le parvis de l'Hôtel de Ville, muni de l'insigne fédéral, à 9 heures 45.

Education physique

M. Bourdoncle, sergent-chef, service départemental du Lot, 17^e région, est inscrit au tableau pour le grade d'adjudant.

En Conseil d'Etat

Au cours de la fête patronale de la commune de Payragnac, en 1931, une fusée mal dirigée frappa Mme Cantemerle, de Gourdon, au visage, lui perforant la levre inférieure et lui brisant quelques dents.

Une demande d'indemnité de 25.000 francs fut formulée par Mme Cantemerle, à la municipalité de Payragnac qui, trouvant la demande exagérée la refusa.

Les époux Cantemerle demandèrent et obtinrent l'assistance judiciaire pour intentent une action à la municipalité devant le Conseil d'Etat.

Le Conseil municipal refusant de payer, a pris une

3. U. S. Terrou (un diplôme) et 4. G. S. S. St-Césaire (un diplôme). L'après-midi, les minimes ouvrent les hostilités. Plus athlétique, l'équipe de la Quercynoise gagne. Le public se presse alors très nombreux autour des touches et lignes de but. Les moindres belles passes de jeu sont applaudies et elles sont nombreuses. La Fédération ne mourra pas, car de la jeune graine vive et possédée des qualités. Aussi, pour encourager « ces jeunes », le bureau offre à chacune des deux équipes un félicite porte-bonheur.

Une partie de foot-ball association est commencée et l'attention du public se partage. Malgré cela, beaucoup de gens regardent les équipes 2 de U. S. Terrou et celle de la Quercynoise. La victoire reste aux poches, sachant mieux se démarquer et plus scientifiques, par 21 à 6. La Quercynoise reçoit un diplôme d'honneur et une médaille de bronze et U. S. Terrou un diplôme. Nous sommes heureux de signaler l'aimable accueil des Breutels de Gramat et celui non moins chaleureux du public. Les jeunes « Boutons d'Or » de Gourdon sont grandement fêtés. Leur démonstration est remarquée et applaudie et leur jeu de basket attire tous les spectateurs autour du terrain, au détriment de la partie d'association qui a repris. Le capitaine Deleuze est venu dès le matin apporter son appui moral aux organisateurs et nous l'en remercions vivement. Aux dirigeants, joueurs et public, nous disons toute notre satisfaction et adressons nos remerciements. — La Fédération.

Basket-Ball
L'Aviron Cadurcien vainqueur du tournoi d'Autonne. — Après avoir brillamment enlevé au tournoi de Caniac le titre de Champion du Sud, l'Aviron Cadurcien vient de gagner le tournoi d'Autonne en battant, en finale, dimanche dernier à Gramat le Champion du Sud : l'Union Sportive de Terrou.

Disons tout de suite que cette manifestation organisée par la Fédération Lotoise de Basket-Ball fut en tout points réussie.
A 10 h. 30, les équipes de l'A. C. et de Terrou font leur entrée sur le terrain accompagnées de M. Delmas, de Caniac qui arbitra cette partie impartialement.

D'entrée, Terrou effectue une belle série de passes qui aboutissent au panier; Terrou 2 ; A. C. 0.
L'équipe de l'A. C. qui est assez longue à se mettre en train réussit à égarer au bout de quelques minutes de jeu.
Puis tout à tour les deux équipes prennent l'avantage et la mi-temps est sifflée sur le score : A. C. 8 ; Terrou : 5.
A la reprise Terrou modifie son équipe et ce fut lui, à notre avis, la principale des causes de sa défaite.

Dès ce moment-là, en effet, les équipiers de l'Aviron Cadurcien s'organisent et prirent nettement la direction des opérations.
Ce fut alors une débauche de jolies passes qui enthousiasmèrent le public et la partie se termina sur le score de 25 à 12 en faveur de l'Aviron Cadurcien.

Excellente tenue des deux équipes et belle démonstration des équipiers de l'A. C. qui méritent tous nos félicitations.
A CAZALS.
Basket-ball. — L'équipe de basket-ball de l'Avénir Cazalais continue avec ardeur son entraînement méthodique. Dimanche dernier, elle a rencontré sur le terrain des Sports de Goujounac dans un match amical, l'excellente première équipe de cette commune. Nous félicitons tout particulièrement cette dernière pour son esprit sportif et sa bonne camaraderie, ainsi que celle de l'Avénir Cazalais pour les progrès déjà réalisés. La population se passionne pour ce nouveau jeu exempt de brutalité, élégant et gracieux un des meilleurs sports hygiéniques.

Qu'il nous soit permis d'adresser nos plus vifs remerciements à M. Vigouroux, l'actif et dévoué secrétaire de la Fédération Lotoise pour son aide précieuse ainsi qu'à M. le Capitaine Deleuze qui a mis spontanément à la disposition de notre Club un moniteur-instructeur d'un dévouement sans bornes.

Le Dimanche 8 janvier 1933, aura lieu, à Cazals, sur le terrain Hugues-Salel le match de championnat qui mettra aux prises l'équipe de Basket-ball de Goujounac et la première de l'Avénir Cazalais, pour le premier tour, poule B. C'est une belle partie en perspective à laquelle ne manquera pas d'assister un public nombreux.

A SAUZET.
Basket-Ball. — Nous sommes heureux d'annoncer que dimanche 25 décembre la « Grappe Sportive de Sauzet » recevra la visite de l'excellente équipe de Goujounac.
Ce match amical constituera pour nos « jaunes et or » un très bon entraînement en vue des prochaines rencontres officielles.

Le public Sauzetois est invité à venir nombreux applaudir les athlètes des deux clubs.
A BRETENOUX.
Football. — Dimanche dernier, 25 décembre, la J. A. B. a rendu visite aux Cadets de l'Alou de Mayrinchac-Lentour. Bretenoux triompha de 1 à 0.
Sportifs de Bretenoux et de Biers, venez en nombre, dimanche prochain 1^{er} janvier au terrain de Montfautou.

A BELMONT-BRETENOUX.
Les Sports. — L'équipe belmontoise de football-association, sous l'habile direction du capitaine Lamotte, a battu, dimanche dernier, 25, sur le terrain de Vernéjoul, mis aimablement à leur disposition par notre distingué compatriote M. Sudres, l'équipe de St-Médard-de-Prèsque, de 2 points contre zéro.

A GOURDON.
Championnat du P. A. — Belvès a battu Gourdon par 19 points (5 essais, 2 buts à 3 points, un essai).
Partie intéressante disputée par un temps idéal et par deux équipes dont, l'une, Belvès, possédait toutes ses facultés physiques et morales, l'autre, Gourdon, fortement handicapée par l'état

physique manifestement inférieur dans lequel se trouvaient plusieurs de ses joueurs qui se ressentaient des effets cumulés d'un réveil un peu trop prolongé.

Nous ne nommons personne, car nous pensons que les intéressés ont déjà compris la faute grave commise envers leurs camarades et la société et qu'ils se rachèteront le Jour de l'An en se déplaçant sans compter dans le match qui se jouera ce jour-là à Gourdon contre Lalinde.

Pendant les 30 minutes, Gourdon parvient à maîtriser l'adversaire, et, au moment où nous pensions que la mi-temps surviendrait sur un score vierge, Belvès accentue l'allure et par 2 fois, dans l'espace de 5 minutes, viole la ligne de but. Belvès, 5 points, Gourdon 0.

Dès la reprise, Belvès plus aguerri, continue sa pression et dans 20 minutes marque 3 nouveaux essais dont 2 transformés. Belvès : 19 points.

Gourdon veut éviter le désastre et dans un sursaut d'énergie (après quelques modifications judicieuses à la mêlée), domine manifestement pendant les 20 dernières minutes, marque un essai de toute beauté et en marque deux de quelques centimètres seulement. Gourdon 3 points. La fin est sifflée sur le score de 19 à 3.

Pour terminer, comme il est d'usage de conclure, nous dirons simplement que même avec une équipe plus forte que celle de Belvès, nos joueurs, en possession de tous leurs moyens peuvent enlever sa décision. Dimanche prochain nous le dira.

En effet, c'est dimanche que l'imbatte équipe de Lalinde, grande favorite du Championnat du P. A. viendra évoluer sur notre magnifique terrain de la Pousie. Tout Gourdon sportif sera ce jour-là à côté de nos équipiers pour leur prodigier leurs encouragements et les aider à conquérir la victoire qui effacera la mauvaise impression de dimanche.

A ALVIGNAC.
Un beau match. — L'Avénir Olympique Alvignacois rencontrait, dimanche, sur son terrain, de nouveau aménagé, l'Étoile Sportive Briviste. Ce fut une belle partie dont le score, de 3 à 1, donne une idée très inexacte, car la victoire de l'E. S. B. fut due bien plus à un heureux hasard qu'à sa supériorité. Elle fit un très beau jeu, mais l'A. O. A. aurait dû résister victorieusement, car il possédait un quatuor d'une grande valeur : Bonneaud (sélectionné), Lestrade (sélectionné), Arlignac et Lascoux.

A SALVIGNAC.
Les Sports. — Le Club athlétique Salvignacois se rendra dimanche 1^{er} janvier à Prayssac où il rencontrera en match de championnat l'excellente équipe de cette ville.

Les deux équipes étant très près l'une de l'autre feront l'impossible pour vaincre et si le beau temps veut bien favoriser cette rencontre, il y aura la foule des grands jours sur les touches.

Le soir du Premier de l'an un grand bal public sera offert tout particulièrement aux membres honoraires dans la vaste salle de la mairie.

Nos compatriotes. — Notre distingué compatriote M. Boyer d'Agén qui s'intéresse vivement à toutes les manifestations littéraires de notre Quercy, vient d'adresser une dédicace en vers du meilleur goût à M. Ernest Lafon, directeur d'école à Albas pour le roman qu'il vient de faire paraître « Le Sans-Culotte Fricasse », roman qui doit trouver place entre ceux d'Eugène Le Roy « Jacquot le Croquant » et Le Moulin du Frau.

Nous n'en vives félicitations.
Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus.
Foire du premier de l'an. — La foire du premier de l'an se tiendra le lundi 2 janvier.

Cazals.
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

St-Cernin.
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Bru, institutrice honoraire.

Mlle Bru se sentant indisposée, se leva pour se préparer une tisane. C'est à ce moment où elle était arrivée au bas de l'escalier qu'elle tomba.

Quand on la releva, elle était morte. Cette fin si brusque a provoqué une vive émotion dans notre commune où Mlle Bru s'était retirée et où elle était très estimée.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.
Bélaye.
Déclarations de récoltes. — 104 propriétaires-viticulteurs ont déclaré avoir produit, sur 187 hectares de vignes 2.707 hl. 50 de vin de la récolte 1932, soit 1.230 harrigues ; 107 hl. seulement ont été déclarés avec la désignation de « vin de Cahors » ; il reste un stock de 182 hl. 60 des récoltes antérieures.

Année déficitaire, 2.270 hl. de moins que l'année dernière qui était plutôt médiocre.
Castelfranc.
Obsèques. — Ces jours derniers est décédé M. Jean-Baptiste Cantagrel, à l'âge de 77 ans.

Cette mort a vivement ému tous ceux qui connaissent le regretté disparu dont les obsèques ont été célébrées, samedi, à Anglars-Juillac.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.
Sauzet.
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Prayssac.
Foire. — La foire de Prayssac du 8 janvier prochain, qui coïncide avec un di-

manche, se tiendra la veille, samedi 7 janvier.

Elle sera dotée d'un concours de porcs gras, comme tous les ans.
La grande foire du 22 du même mois, qui coïncide également avec un dimanche, se tiendra, comme d'usage, le lundi 23 janvier.

Viro.
Obsèques. — Lundi matin, 26 décembre, à 10 heures, ont eu lieu à Vire au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis les obsèques de notre jeune et regretté compatriote Inès Rouch, épouse Rabot, décédée à 24 ans à Villeneuve-sur-Lot des suites d'un empoisonnement par les moisissures.

Beaucoup d'amis de cette dernière ville l'avaient tenu, malgré la distance qui sépare Vire de Villeneuve à l'accompagner à sa dernière demeure.

Le char funéraire disparaissait sous de nombreuses et magnifiques couronnes.

Dans cette douloureuse circonstance nous prions son époux inconsolable, son garçonnet, âgé de 3 ans seulement, ses parents éplorés, son frère Rémy et ses vieilles grand-mères et tous les membres de cette famille d'agréer nos vives condoléances.

St-Cirq-Lapopie.
Visiteurs de marque. — Ces jours derniers, M. et Mme Walter D. Blair, de New-York, sont arrivés dans notre médiévale cité, pour un assez long séjour.

Ils sont les hôtes de M. Pierre Daura, le très distingué peintre Catalan, devenu notre compatriote d'adoption et dont les belles œuvres exposées successivement, en novembre et décembre, au Musée de Cahors et à la Galerie Syra, à Barcelone, ont obtenu le plus vif succès.

M. Walter D. Blair, qui est le frère de Mme Pierre Daura, est un ancien élève de l'École des Beaux-Arts, de Paris, d'où il est brillamment sorti avec le numéro 1. Il est actuellement architecte à New-York.

Quant à Mme Walter D. Blair, c'est une possesse de grand talent, bien connue dans les milieux littéraires américains. Elle a déjà publié trois beaux volumes de vers : « Elisabeth », « Holleston », « Frost », qui ont été l'objet de éloges mérités de critiques autorisés.

Nous croyons savoir que Mme Walter D. Blair se propose, au cours d'un prochain ouvrage, de célébrer les beautés de Saint-Cirq-Lapopie dont elle se déclare enthousiasmée, ainsi que M. Walter.

Nous en acceptons l'heureux augure et souhaitons la meilleure des bienvenues à ces visiteurs de marque.
Arrondissement de Figeac

Figeac.
Blessé à la main droite. — En déplaçant des blocs de pierre sur un chantier de réfection d'un chemin rural à Malaur, M. Amblard Gaston, ouvrier de l'entreprise Laperge, a eu l'annulaire de la main droite pris brusquement entre la pierre et un rail. Il en est résulté une large plaie sur les deux faces du doigt qui l'oblige à observer un repos d'une douzaine de jours.

Bretenoux.
Football. — Voir à la rubrique (Les Sports).

Belmont-Bretenoux.
Les Sports. — Voir à la chronique « Les Sports ».

Espédaillac.
Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un deuxième garçon, chez Mme et M. Ségala Jean, propriétaire à Espédaillac. Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé. — C.

Livraison des tabacs. — La livraison des tabacs au magasin de Cahors aura lieu, pour les communes de Quissac, Espédaillac et Durban, le 6 février prochain.

Rudelle.
Nécrologie. — Nous apprenons le décès, survenu à Fontenay-sous-Bois, de notre compatriote, M. Joseph Rigal, 72 ans, retraité des chemins de fer de l'Etat et frère de M. Rigal Charles, notre proche concitoyen. — Condoléances à toute la famille.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon.
Le Bal de l'Union sportive. — Est-il besoin de rappeler que le bal de l'U. S. G. aura lieu dimanche, le soir même du match mémorable de championnat. La salle artistiquement décorée par le maître Filliol, recevra un nombre inusité de danseurs, car toute la jeunesse se prépare à cette soirée qui maintiendra sa tradition d'entrain et de bonne tenue. L'orchestre jazz-band spécialement composé nous promet un répertoire moderne tiré des films sonores les plus en vogue. Personne ne voudra donc manquer cette magnifique fête de nuit qui marquera joyeusement le début de la nouvelle année.

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Alvignac.
Les Sports. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Payrignac.
Accident. — Samedi soir, MM. Chavanié et Vernéjouls entraînaient de Gourdon, sur une charrette, attelée d'un cheval, lorsque tout à coup, la charrette se renversa.

Les deux propriétaires ont été assez sérieusement contusionnés.
Labastide-Murat.
Eau de source. — Deux analyses, l'une chimique et l'autre bactériologique ont été effectuées les 30 novembre et 4 dé-

cembre 1932, à Toulouse, à la suite de prélèvements faits à Bouliane.
Si l'analyse chimique révèle que l'eau est potable, l'analyse bactériologique est moins affirmative. Néanmoins nous nous achèverons par conséquent vers l'eau potable à domicile.

Montfaucon.
Garde républicaine mobile. — Notre compatriote, M. Marcel Boy est admis dans la garde républicaine mobile (arme à cheval) et affecté au peloton 45 à Limoges.

M. Maurice Defenin est admis dans la garde républicaine mobile (armée à pied) et affecté à la 5^e Cie, à Limoges.

Floirac.
Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Cambron, avec M. Camille Négral, propriétaire à Veysou (commune de Montvalent).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.
Saivac.
Les Sports. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Meyronne.
Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Gilbert Chambon, boulanger à Meyronne, avec Mlle Marcelle Delpech, de Blazy (commune de Lachapelle-Auzac).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et sympathiques époux.
A PARIS

Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES À UN LIT
de 18 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le
Journal du Lot
Chambre de Commerce
du Lot

La Chambre de Commerce du Lot s'est réunie le mardi 20 décembre 1932, à 10 h. 30 du matin sous la présidence de M. Orliac, président.

M. Jacques, nouveau Préfet du Lot, assiste à la séance.

Dès l'ouverture, M. le Président souhaite une cordiale bienvenue à M. le Préfet, dont il connaît le désir de collaborer à la prospérité du département et d'associer ses efforts à ceux de la Chambre de Commerce.

Dans un rapide exposé il lui indique le genre de préoccupation des travaux de l'assemblée.

Emanation de petits et moyens commerçants, la Chambre de Commerce du Lot poursuit inlassablement la simplification de la fiscalité appliquée à cette si intéressante catégorie de contribuables ; c'est ainsi qu'elle peut revendiquer l'honneur d'avoir amorcé la réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires et la réduction à 3 ans au lieu de 5, du droit de vérification des Contributions Directes en matière d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Elle a toujours réclamé également que les organismes de répartition tendant à substituer aux commerçants ou à la concurrence soient soumis aux mêmes charges fiscales.

M. le Président adresse aussi des paroles de bienvenue à M. Reynaud, directeur de la Banque de France qui siège pour la première fois comme membre correspondant ; il espère qu'il voudra bien prêter à la Chambre le précieux concours de son expérience et de ses vastes connaissances.

M. le Préfet remercie M. le Président de ses aimables paroles ; il confirme son très vif désir de collaboration avec la Chambre de Commerce et promet de suivre assiduellement ses travaux, ambitionnant de mériter sa confiance.

M. le Président fait part du décès de M. Dufrechout président de la Chambre de Commerce d'Auch ; retenu par d'autres obligations, il n'a pu assister aux obsèques, mais un télégramme de condoléances a été envoyé à cette Compagnie.

A l'occasion du 2 novembre la Chambre a fait déposer une gerbe de fleurs sur les tombes de MM. Delpech, Cayla-Caprais, Calméjane-Course et Bach, anciens membres du bureau ; ce geste a été sensible aux familles qui ont exprimé leurs remerciements.

Communication est donnée d'une lettre par laquelle M. Bourrières donne sa démission de membre correspondant, en vue de permettre, à ce titre, l'admission de M. Delmas, boulanger à Puy-l'Évêque, président en exercice de la Fédération de la Boulangerie du Lot.

La Chambre manifeste le désir de conserver M. Bourrières tout en offrant un siège à M. Delmas.

Invitée par la Préfecture à soumettre une liste de 6 négociants et industriels, susceptibles de faire partie de la Commission départementale du Travail, la Chambre désigne : Mme Cabaynes a

Pour vous meubler, une seule adresse
Maison BOYER
4, Rue Blanqui, CAHORS

Cette semaine, exposition de petits meubles, fauteuils, cosy, etc., etc.

Consultez nos prix

Grand choix de lino 17 fr. 50 le m². Remoléum 10 fr. le m²

Cahors, MM. Gayet, Richard et Clément-Grandcourt, laissant à son bureau le soin de choisir deux autres noms.

M. Séguy est proposé comme candidat de la Chambre de Commerce pour faire partie du Conseil d'Administration de la Caisse officielle de Réassurance des Assurances Sociales, en voie de création à Toulouse.

M. le Président donne le compte-rendu de la réunion de l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce, tenue à Paris le 8 novembre, au cours de laquelle des vœux ont été émis sur diverses questions, notamment sur celle du rétablissement de l'équilibre budgétaire, vœu qui a fait grand bruit dans la presse.

A cette occasion, M. le Président renouvelle la critique qu'il a exposée à la séance de la Chambre de Commerce du 27 juin dernier au sujet de la méthode de travail en vigueur à l'Assemblée des Présidents qui ne permet pas l'étude préalable, sérieuse et approfondie des questions portées à l'ordre du jour.

De nouveau la Chambre approuve l'attitude de son Président.

Sur la proposition de M. Besombes, la Chambre émet un vœu tendant à ce que les formalités de renouvellement de la carte d'identité professionnelle des voyageurs et représentants de commerce soient réduites à une simple demande sur papier libre adressée à la Préfecture compétente, lorsque aucun changement ne s'est produit dans la situation du titulaire de la carte.

A la demande de la Société des Courses de Gramat, l'Assemblée maintient pour l'année 1933, sa subvention de 500 francs.

Elle vote, en faveur de la Caisse de chômage de Cahors, une somme de 1.000 francs, dont 500 pour l'année 1932 et 500 pour 1933.

Après lecture et discussion la Chambre adopte les conclusions des rapports présentés par :

MM. Gayet, moratoire des effets de fonds de commerce ; Besombes, négociation des titres de transport par voie ferrée ; Boi, proposition de loi sur les coopératives ; Bramel, problème de l'équilibre budgétaire ; Laverne, projet de frapper d'un droit de douane les matières premières oléagineuses ; Clavières, la semaine de 40 heures de travail ; Séguy, application de la taxe d'apprentissage aux commissions payées aux représentants.

Ensuite la Chambre adopte un vœu proposé par M. Chansard, tendant à l'adjonction d'un wagon bar-buvette-restaurant au train 72 Toulouse-Paris par Capdenac et au train 51 Paris-Toulouse. [Communiqué].

ASSURANCES SOCIALES
Avis aux Employeurs
Le Service départemental vient d'adresser aux assurés dont la date anniversaire de naissance est comprise dans le 4^e trimestre de l'année leurs documents de renouvellement pour 1933.

Un certain nombre de dossiers ont été retournés au Service par le Service des Postes avec les mentions « Parti sans laisser d'adresse » ou « Inconnu à cette adresse ».

Les assurés et les employeurs des assurés qui n'auraient pas reçu leur carte et feuillets de renouvellement sont priés de les réclamer au Service.

Les employeurs et les assurés ayant plusieurs employeurs sont d'autre part invités à transmettre au Service départemental dans les 10 premiers jours de janvier au plus tard les cartes et feuillets périmés au cours de l'année 1932 et notamment au 31 décembre.

Il est rappelé qu'à l'expiration de chaque trimestre civil un feuillet maladie de chaque assuré doit être transmis au Service.

Les employeurs ou les assurés voudront bien également inscrire sur chacun des documents transmis, à la place réservée à cet effet :

1° La nouvelle adresse de l'assuré le cas échéant ;
2° Le nom et l'adresse de l'établissement employeur.

A midi et à sept heures
Oui, c'est régulièrement deux fois par jour qu'il faut prendre votre Quintonine. Sous son influence bienfaisante, vous sentirez bien vite un soulagement à votre fatigue ; vos forces et votre appétit reviendront rapidement. Le vin fortifiant obtenu avec la Quintonine est, en effet, précieux et constitue un remarquable stimulant de l'appétit, mais elle est avant tout un reconstruisant complet de tous nos organes et vaut seulement 4 fr. 95. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 15.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a abordé la discussion du projet de loi autorisant le ministre des finances d'accorder la garantie de l'Etat à une tranche de cent millions de shillings pour l'emprunt du gouvernement autrichien.

M. Louis Marin pose la question préalable en alléguant que notre situation financière ne permet pas, actuellement, de consentir à des prêts extérieurs. Il estime qu'il est paradoxal après avoir refusé de payer notre dette aux Etats-Unis d'accorder 100 millions de shillings à l'Autriche.

Une auto blesse 11 soldats
De Prague. — Une auto est entrée à toute vitesse, hier, dans une colonne en marche de soldats d'un régiment d'aviation. Onze soldats ont été blessés, deux sont dans un état désespéré.

REMERCIEMENTS
Madame veuve CONTIOS, née DELTHEIL ; Monsieur et Madame Louis DELTHEIL ; Monsieur Pierre DELTHEIL, commis des Postes, Paris ; Monsieur et Madame René HONORE, née CONTIOS ; Monsieur et Madame Gaston DESPRATS et leurs enfants ; Messieurs Jean et Pierre CONTIOS ; Monsieur et Madame AUDEGUIN, à Montauban ; Monsieur et Madame CAMINADE, à Albi ; les familles AUDEGUIN Léon, MERCADEUR, GIRMA, COURDESSES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Eugène DELTHEIL
Receveur d'octroi en retraite
leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et cousin, décédé à Cahors dans sa 81^e année.

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame PÉLAPRAT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Georges PÉLAPRAT
AVIS DE MESSE
Madame et Monsieur Eugène LAPUYADE et leur famille vous prient de bien vouloir assister à la messe de neuvaïne qui sera célébrée pour le repos de l'âme de

Jean LAPUYADE
en l'Eglise Cathédrale le vendredi 30 décembre, à 8 h.

Madame et Monsieur MAUREILLE, 68, boulevard Gambetta, à Cahors, ont la douleur de faire part du décès de Madame FAURE-BILLETIER, leur grand-mère. Les obsèques ont eu lieu à Vabre (Tarn), le vendredi 23 décembre.

Chez DENISE
PARFUMERIE
A l'occasion des Fêtes du Premier de l'An, grand choix d'ongliers, trosses manucures, coffrets, vaporisateurs, (cristal de baccara), parfums toutes marques.

En réclame : coffrets (poudre, parfum), depuis 15 francs.
Pour vos cadeaux, ne fixez pas votre choix, avant d'avoir visité nos étalages.
ENTRÉE LIBRE
MAISON CELARIE
5, rue Marchal-Joffre

A partir du 25 décembre et les 15 jours suivants, Vente réclame d'eau de Cologne, 70 degrés à 24 fr. le litre, chez Mme PEZZE, coiffeuse, 59, Bd Gambetta, successeur de Mme GASTAL.

Pour les Fêtes
du Premier de l'An
Grand choix de chaussures et pantoufles à des prix sans concurrence
CHAUSSURES « CYCLONE »
Jean SEILHAN, 20, rue Wilson, CAHORS

Jeudi 29, Samedi 31 Décembre, Dimanche 1^{er} Janvier (matinée et soirée)

PALAIS DES FÊTES

APRÈS L'AMOUR

Grand film parlant français

PALAIS DES FÊTES

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

RENSEIGNEMENTS

Le Code de la route subit d'importantes modifications

Réuni en assemblée générale sous la présidence de M. Théodore Tissier, le Conseil d'Etat a adopté un projet de décret modifiant quinze des soixante-quatre articles du Code de la route.

Les modifications principales, inspirées de l'intérêt de la conservation ou de la sécurité de la route, sont les suivantes.

A dater du 1^{er} juillet 1933, les roues d'automobiles ou de leurs remorques devront être munies de bandages pneumatiques ou d'autres dispositifs reconnus suffisants au point de vue de l'élasticité par un arrêté du ministre des travaux publics.

Des maxima sont fixés à la longueur des véhicules huit à dix mètres pour un véhicule isolé, dix à douze mètres pour l'ensemble formé par un tracteur et sa remorque.

Les automobiles devront, à partir du 1^{er} juillet 1933, être pourvues, à la chute du jour, d'un dispositif lumineux capable de rendre lisible à 25 mètres, par temps clair le numéro inscrit sur la plaque arrière.

Dès le 1^{er} janvier 1934, les poids lourds devront être munis d'un appareil amplificateur de son. A la même date, toute automobile traînant une remorque devra porter un signal de prudence. Les automobiles de plus de deux mètres de largeur devront être pourvues d'un dispositif à feux orange dessinant leur silhouette.

En outre, le projet prescrit aux conducteurs de suivre, notamment aux croisements et dénivellements, un certain nombre de règles de prudence auxquelles obéissent déjà les automobilistes expérimentés.

Le chapitre IV du Code de la route, relatif aux véhicules affectés aux services publics des transports en commun, serait probablement l'objet d'une refonte ultérieure.

Concours général agricole de Paris

Le Concours Général Agricole aura lieu, en 1933, à Paris (Parc des Expositions de la Ville de Paris, Porte de Versailles), du lundi 13 au dimanche 19 mars 1933.

Il comprendra :

1^o Un concours d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine et caprine, et d'animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, un concours de porcs gras abattus et de volailles grasses, un concours beurrier, un concours de chiens de Berger.

2^o Un concours de produits de laiterie, de produits agricoles et horticoles, de vins, cidres, poirés et eaux de vie.

Les déclarations des exposants, établies sur des formules tenues à la disposition du public dans les bureaux du Ministère de l'Agriculture et de toutes les Préfectures devront être adressées :

1^o A la Préfecture, avant le 15 janvier 1933, pour les vins, cidres, poirés et eaux de vie,

2^o Au Ministère de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture, 3^e Bureau) :

a) avant le 15 janvier 1933, pour les produits et animaux (sauf ceux du concours beurrier),

b) Avant le 10 février 1933, pour les animaux du concours beurrier.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur MARADNE Gaston
Mercerie, Bonneterie,
demeurant à Cahors

Convocation des créanciers
pour production de titres
et vérification des créances.

DEUXIEME ET DERNIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont prévenus que la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :

Le dix janvier prochain, jour de mardi, à quatorze heures.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

En conséquence, ils doivent remettre avant cette époque, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de M. L. ROUSSEAU, liquidateur définitif de la dite liquidation, ou entre les mains du Greffier du Tribunal de Commerce.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

Bibliographie

Vient de paraître :

INSTITUTIONS LOCALES

Tous ceux qui s'intéressent aux questions administratives et régionalistes, trouveront dans le nouvel ouvrage : Les « Institutions locales », les renseignements indispensables pour faire œuvre utile et féconde.

Il s'agit d'un véritable manuel, clair, commode et documenté non seulement des élections, mais de toute l'Administration départementale, ayant tant de rapports avec les municipalités.

Relativement aux « attributions » des Conseils généraux et d'arrondissement, à la Commission départementale ou à l'Autorité préfectorale, aux Conseils de Préfecture et au Contentieux administratif, aux Syndicats intercommunaux, et Ententes interdépartementales, aux Finances locales, Subventions et Taxes, que d'indications pratiques pour les administrateurs et pour les administrés. Franco : 7,50. Imprimerie Masson, Thonon (Hte-Savoie). Compte chèques postaux : Lyon 160 61.

Prix Goncourt ou Femina ?

Voulez-vous recevoir en prime gratuite l'un des deux romans récemment couronnés : Le Paris, par Ramon Fernandez (Prix Femina) ; Les Loups, par Guy Mazeline (Prix Goncourt), abonnez-vous pour un an, avant le 31 décembre, à LA REVUE HEBDOMADAIRE, la plus actuelle, la moins chère des grandes Revues Françaises, la seule dont l'abonnement est payable en deux termes (en 52 numéros, plus de 6.000 pages de texte et de gravures, l'équivalent de 30 volumes, dont 8 romans, à 15 fr.

Et vous bénéficiez, en qualité d'abonné de ce journal, d'une remise exceptionnelle qui vous permettra de souscrire un abonnement d'un an au prix de 80 francs au lieu de 95 francs (abonnement de six mois : 40 francs au lieu de 50 francs).

Envoi gratuit d'un spécimen et de la liste des Primes sur demande adressée à la Revue Hebdomadaire, 8, rue Garancière, Paris 6^e.

LES ANNALES

M. Alexandre Millerand propose le désarmement général, dans un retentissant article des Annales. Ce numéro du 23 décembre relate comment l'ex-kaiser et les Américains prétendent avoir, en juin 1914, tenté d'éviter la guerre mondiale. Un remarquable tableau de la crise ministérielle suivie heure par heure ; un courageux article de Jean Giraudon sur l'amatour et le professionnel ; des articles de Hervé Lauwrier, Tristan Derème, Yvonne Sarcy, Duvernois, Pierre Bost et Gérard Bauer complètent ce numéro qui s'ouvre sur un vigoureux réquisitoire de Dorgès au sujet des querelles du Goncourt et s'achève sur le début de L'Affaire Conitoff, magistral roman dû à Irène Nemirovsky, le célèbre auteur de David Golder, Partout 2 fr.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

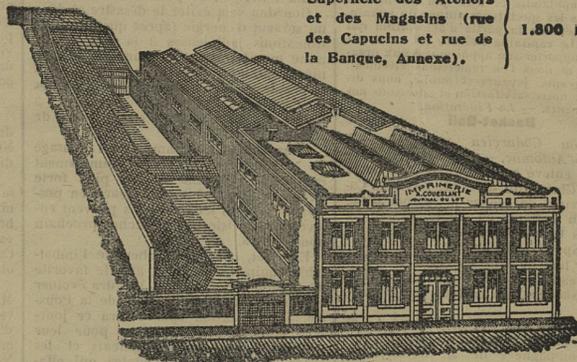
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.800 m²



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Feuilleton du « Journal du Lot » 3

LA LADY AUX PERLES

par F. DE BAILLEHACHE

II

— Je demanderai une faveur, dit-il.

— Quoi donc ?

— Que vous me disiez ce que vous mettez sur vos cheveux... Ils sont si brillants et si bouclés !

Cynthia éclata de rire :

— Pan !!! cria-t-elle. Voilà un compliment bien lancé ! Leslie, are you already in love ? Etes-vous déjà épris ?

— Follement, dit-il en se versant une seconde tasse de thé.

Régine se sentait heureuse, toute baignée du fluide d'admiration d'un cavalier.

Le soir, elle annonça à Reine, qui rentrait plus fourbue que jamais :

Tu sais, demain soir, je vais au théâtre avec un lord magnifique, et il me ramènera dans sa Rolls... Il est déjà épris de moi !...

III

Lorsque Reine entra du studio, dans le petit appartement, un frisson la saisit. Le poêle était éteint, la fenêtre du salon ouverte ; quelques bouts de cigarettes éteintes sentaient fort dans une coupe.

Evidemment le lord était venu, avait fumé, et Régine avait ouvert la fenêtre pour chasser l'odeur du tabac, fumeste aux gorges qui chantent.

Le buffet de la cuisine était vide... et l'heure tardive ne permettait pas d'acheter quoi que ce soit dans des magasins ; ils étaient tous fermés. Les restaurants étaient tous fermés... et puis il aurait fallu redescendre, remonter ensuite... La jeune fille se sentait trop lasse pour oser semblable exercice. Vraiment, avant d'aller à son plaisir, Régine aurait pu préparer un petit repas du soir pour sa sœur, ne fût-ce qu'un morceau de pain !

Reine, en retard le matin, n'avait pas même bu son café au lait avant de partir. Sa tasse était encore là, toute pleine heureusement. Elle avait si faim, se sentait si lasse, qu'elle but le liquide, tout glacé.

Dans la chambre à coucher, que les jumelles partageaient, un grand désordre régnait. Les cinq ou six robes de l'armoire étaient sorties, en partie décosées. Une écharpe avait été enlevée de la meilleure toilette de Reine, des boutons manquaient à son corsage clair. Visiblement Régine avait pillé partout afin de réunir un ensemble digne de pénétrer dans la somptueuse Rolls de l'Anglais.

Reine excusa sa sœur, mais une grande tristesse l'envahit, tandis qu'elle remettait les humbles robes dans l'armoire, rangeait les poudres de riz éparses, les bas dépliés, les

crèmes à chaussures.

Soudain elle pensa qu'il lui fallait étudier la ritournelle que le compositeur lui avait donnée en la quittant. Il était déjà bien tard pour faire de la musique ! Elle eut un soupir et alla sonner chez sa voisine, l'ancienne couturière :

— Qui est là ?

— Moi, Reine Dardignac.

— On ouvre.

— Excusez-moi, Mme Chaffut, mais je voulais vous demander si cela ne vous gênerait pas que je chante, ce soir, j'ai un morceau à travailler pour demain.

La grosse femme sourit de tout son dentier et tendit une main courte et grasse, ficelée de bagues :

— Au contraire, ma petite, j'ai du monde, cela nous distraira !

Reine se retirait en remerciant, mais une voix d'homme cria :

— Il y a un baba ! Venez en manger un morceau avec nous ! J'ai vidé tout un verre de rhum dessus !

— C'est une idée, fit Mme Chaffut. Je sais bien que vous avez diné, à cette heure-ci, mais une jeune fille doit toujours avoir un peu de place pour un gâteau, n'est-ce pas ?

Reine hésita. Ces gens étaient communs et familiers ; Chaffut devenait facilement insolent quand il avait affaire à « une qui travaille ».

Le rhum dans un estomac vide est affreux...

Mais ledit estomac se pinga si cruellement à l'odeur de la cuisine qu'il dicta la réponse :

— Vous êtes bien gentils, dit Mlle Dardignac avec un sourire d'écran. Je ne peux pas refuser. Mais je m'en irai tout de suite après le gâteau, car il me faut chanter demain les couplets.

Chaffut présenta aux trois personnes assises autour de la table :

— Notre amie, Renée Carill, qui fait du ciné.

Sur des plats s'épalaient des restes cossus de viandes rouges, de poulets, de fromages ; un grand pain s'étendait sur le buffet. Reine reçut une petite portion de baba, mais elle en avait peu envie, la bouche pleine d'eau à la vue des victuailles.

— Vous seriez bien aimable de me donner un morceau de pain, dit-elle en riant. Je me suis habituée à manger du pain avec tout. C'est ridicule, n'est-ce pas ?

Mme Chaffut lui passa le morceau demandé.

— Je comprends ça, dit-elle. Moi c'est la même chose. C'est ce qui m'a fait grossir ! Vous deviendrez comme moi ! Attention !

Bêtises ! remarqua grossièrement le mari. Tu n'as jamais eu la silhouette de cette belle gosse ! Elle est faite au moule, tout le monde le dit !

Reine pensait qu'elle n'était pas encore sur le chemin d'engraissement, n'ayant pris, en vingt-quatre heures, qu'un œuf dur et dix sous de pain, achetés chez le bistro en face du studio. Le baba était fort, lui faisait tourner la tête ; heureusement qu'elle avait le pain...

Elle dut, par politesse, parler un peu de l'opérette, expliquer hâtivement le jeu des lumières, les mouvements de la figuration.

— Si je le pouvais, dit-elle, je vous demanderais bien de venir chez moi pour m'écouter, mais je vais répéter dix fois la même chose ; ce ne sera pas amusant.

Mme Chaffut la raccompagnait, vers la porte ; personne n'avait remarqué qu'elle avait subtilisé le croûton de croûton de pain roulé dans son écharpe.

— Nous vous écouterons à travers la cloison, dit l'ancienne couturière. En jouant à la belote, ça vaudra la radio avec le haut parleur.

Avec des remerciements, Reine rentra chez elle ; elle posa le pain sur la table, mit un vêtement chaud, et s'assit au piano :

Tout oui, ba la dou !

Quand on cherche l'on trouve !

Tout oui, ba la dou !

Tout mon cœur est pour vous.

Dites-moi, vous que j'aime,

Où-ï

Que mon espoir suprême,

Où-ï

Est le même pour vous...

Ba la dou !

Les couplets se succédaient, insipides, paroles oiseuses, mais musique charmante. Il avait fallu boucher un trou à la hâte ; grâce à la ravissante vocalise, soulignée par un duo de scies, cela plairait au public. Et puis, ces couplets seraient payés trois cents

francs en supplément du faille cachet convenu. Pour trois cents francs, ils étaient magnifiques, et Reine, la bouche riieuse et les yeux en coulisse, possible de lui donner le cachet nègre répétait la chanson en tâchant le plus recherché par les auteurs.

Si quelqu'un d'important allait la remarquer ? Ce serait la fortune !

Mais le froid devenait plus intense, les mains de la jeune fille se crispèrent sur le piano ; elle grelottait malgré son vêtement de laine. Le manque de nourriture, un moment oublié à cause du baba des Chaffut se faisait de nouveau sentir.

Au reste, dans sa mémoire exercée, les faciles couplets avaient déjà pris place. Elle se fit chauffer une tisane et but avec plaisir, tout en mangeant le croûton volé.

Elle dormait lorsque la lumière brusquement allumée la réveilla. Régine était de retour, se préparant à se coucher aussi. Déjà ses boucles étaient en papillottes, son visage brillant de crème de nuit.

— Bonsoir !

Reine ouvrit un œil :

— ...soir... bien amusée...

— Beaucoup ! Et puis il m'a emmené souper ! Nous avons mangé des choses délicieuses et bu du champagne !

— Tant mieux. Couche-toi, tu seras fatiguée sans cela demain.

— Moi ? Je ne suis pas une marotte, comme toi ! Bonsoir !

(A suivre)